

## **BATRIBOX**

Société anonyme au capital de 421.020 euros  
Siège social : 20 Rue Saint-Georges - 75009 PARIS  
R.C.S. PARIS 422 582 072

### **REUNION DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DU 30 OCTOBRE 2025**

#### ***EXTRAITS DU PROCES-VERBAL RELEVÉ DES RECOMMANDATIONS ET AVIS***

*NB : Conformément aux dispositions de l'article D 541-96 du Code de l'Environnement, le présent document, destiné à la publication sur le site internet de BATRIBOX, comporte un ou plusieurs extraits du procès-verbal de la réunion du Comité des Parties Prenantes (le « **Comité** » ou le « **CPP** ») duquel ont ainsi été supprimées les informations susceptibles de porter atteinte à un secret protégé par la loi.*

*Le document se contente ainsi de lister les avis et recommandations du CPP de BATRIBOX pris lors de ladite réunion.*

#### **Membres du CPP participant à cette réunion (par visioconférence) :**

- Collège des producteurs :
- **La FICIME ;**
- Collège des opérateurs :
- **Le SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRENEURS DE LA FILIERE DECHET (SNEFiD) ;**
- **TRI-VALLEES ;**
- Collège des collectivités territoriales :
- **L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF) ;**
- **Le CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE (CNR) ;**
- Collège des représentants des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :
- **L'association ROBIN DES BOIS ;**

Est représentée :

- **L'association HALTE A L'OBSOLESCENCE PROGRAMMEE (HOP).**

Soit 6 (six) membres présents et 1 (un) membre représenté.

## **1) PRISE D'ACTE DE LA DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DU CPP**

[...]

le Directeur Général informe les membres du Comité de la désignation de deux nouvelles associations de protection de l'environnement en qualité de membres du CPP :

- **L'association ROBIN DES BOIS,**
- **L'association HALTE A L'OBSOLESCENCE PROGRAMMEE (HOP),**

pour des mandats d'une durée de trois (3) années se terminant en 2028.

**2) RATIFICATION DE LA POSITION PRISE PAR LE CPP CONCERNANT LE BAREME AMENDE 2025 (AVIS RENDUS LORS DES REUNIONS DU CPP DES 31 AOUT ET 23 SEPTEMBRE 2025)**

[...]

**Décision du CPP**

**Le CPP, connaissance prise tant de la présentation du Directeur Général que des débats intervenus, et dans sa nouvelle composition incluant les associations ROBIN DES BOIS et HOP, décide de ratifier l'ensemble des décisions prises et avis formulés lors des réunions des 10 juillet, 31 août et 23 septembre 2025 savoir :**

- **Avis positif concernant le critère de sélection dans le cadre des procédures de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets mis en place par BATRIBOX (10 juillet 2025) ;**
- **Désignation de l'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF), en qualité de Président du CPP (10 juillet 2025) ;**
- **Avis positif concernant les Barèmes Optimisés et leur application pour la période allant du 18 août au 31 décembre 2025 (31 août 2025) ;**
- **Avis positif sur :**
  - o **Une nouvelle fois, l'application du Barème amendé 2025 (Barème Optimisé) pour la période du 18 aout au 31 décembre 2025 ;**  
[...]  
**(23 septembre 2025)**  
[...]

Cette décision est prise à l'unanimité des membres présents ou représentés, à l'exception de l'association HOP qui a fait part à son mandataire de son souhait de s'abstenir au regard du manque d'informations communiquées préalablement à la réunion.

[...]

**4) AVIS SUR LE BAREME 2026 POUR L'ENSEMBLE DES 5 CATEGORIES DE LA FILIERE REP BATTERIES**

[...]

**Avis préalable du CPP concernant le Barème 2026**

**Le CPP, connaissance prise tant de la présentation du Directeur Général que des débats intervenus, émet un avis positif sur la proposition de Barème pour l'ensemble des 5 catégories au titre de l'année 2026.**

[...]

Cette décision est prise à l'unanimité des membres présents ou représentés, à l'exception de l'association HOP qui a fait part à son mandataire de son souhait de s'abstenir au regard du manque d'informations communiquées préalablement à la réunion.